

Appel à candidatures

Dans la suite des nominations à intervenir au vu des départs en retraite prévus pour le 15 septembre 2025, le 1^{er} novembre 2025 et le 1^{er} décembre 2025 et au vu du programme pluriannuel, les postes suivants seront vacants au 16 septembre 2025 respectivement au 1^{er} novembre et 1^{er} décembre 2025 :

PARQUET DE LUXEMBOURG

- un poste de procureur d'Etat adjoint (vacant au 01/12/2025)
Le profil du poste de procureur d'Etat adjoint est joint en annexe
- trois postes de substitut principal (vacants au 16/09/2025) dont un sera affecté au département économique et financier

COUR SUPÉRIEURE DE JUSTICE

- quatre postes de conseiller à la Cour d'appel (vacants au 16/09/2025)

PARQUET GÉNÉRAL

- deux postes d'avocat général (vacants au 16/09/2025)
Le profil du poste d'avocat général est joint en annexe

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE LUXEMBOURG

- deux postes de vice-président au cabinet d'instruction (vacants au 16/09/2025)
- deux postes de vice-président (vacants au 16/09/2025)

TRIBUNAL D'ARRONDISSEMENT DE DIEKIRCH

- un poste de vice-président (vacant au 16/09/2025)

- un poste de vice-président (vacant au 01/11/2025)
- le poste de juge directeur du tribunal de la jeunesse et des tutelles (vacant au 16/09/2025)
- trois postes de juge (vacants de suite)

TRIBUNAL ADMINISTRATIF

- quatre postes de vice-président (vacants au 16/09/2025)

JUSTICE DE PAIX ESCH/ALZETTE

- deux postes de juge de paix (vacants au 16/09/2025)

En vertu de l'article 6 de la loi du 23 janvier 2023 sur le statut des magistrats, les candidats intéressés sont priés de remplir une notice biographique et d'indiquer leur expérience professionnelle, acquise avant l'entrée dans la magistrature et, le cas échéant, pendant l'exercice de la fonction de magistrat. Les candidatures sont à transmettre par la voie hiérarchique au Conseil national de la justice jusqu'au 13 juin 2025 à 12.00 heures.

Luxembourg, le 5 juin 2025

Nancy CARIER
Secrétaire général du Conseil national de la justice

Profil pour le poste de procureur d'Etat adjoint Luxembourg

Missions principales et spécificités du poste

- Participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de la politique pénale du parquet, en mobilisant une solide expertise en droit pénal général, spécial et en procédure pénale
- Une expérience antérieure au sein d'un parquet ou d'un parquet général constitue un atout apprécié pour ce poste
- Superviser des dossiers pénaux complexes et sensibles avec une capacité à analyser, décider et agir dans des contextes à fort enjeu.
- Piloter le volet des Mesures Particulières de Recherche (MPR) :
 - Coordination et validation de l'emploi des indicateurs et informateurs judiciaires (sources humaines)
 - Gestion des mesures d'infiltration, opérations sous pseudonyme, surveillances techniques
 - Suivi opérationnel des techniques spéciales d'enquête, en lien avec les services d'enquête et de renseignement
- Assurer la gestion stratégique du renseignement criminel, en lien étroit avec les services compétents
- Suivre et traiter les affaires à dimension terroriste
- Participer à la mise en œuvre de la politique de protection avancée, notamment dans le cadre de dispositifs de protection de personnes exposées
- Contribuer activement à la réforme du futur droit pénal des mineurs
- Représenter le ministère public dans les instances de coordination, auprès des juridictions, des divers services de l'État et des partenaires institutionnels,
- Mobiliser une culture approfondie de la sécurité intérieure, du renseignement judiciaire et des techniques d'enquête
- Disposer d'une Habilitation de sécurité de haut niveau ou se soumettre à la procédure pour l'acquérir
- Responsabilité dans la gestion d'informations classifiées et dans la supervision de dispositifs à haut risque opérationnel
- Déplacements ponctuels à prévoir au niveau national ou international
- Participation possible à des astreintes selon les besoins de service
- Travail en environnement sensible, nécessitant une grande discrétion

Profil pour le poste d'avocat général

- exercice de l'action publique près de la Cour d'appel
- rédaction de conclusions près de la Cour de cassation en matière civile et pénale
- représentation du Procureur général d'Etat lors de conférences et autres réunions près d'institutions internationales et européennes

ainsi que

- participation aux autres missions juridictionnelles du Parquet général,
- participation à la mise en œuvre des relations du Parquet général avec d'autres autorités, organes ou entités de droit interne, étrangers ou internationaux
- participation à des missions de nature administrative, dont celles relatives à l'organisation, la gestion ou la surveillance de services publics placés sous l'autorité ou la surveillance du Parquet général